

Dossier de presse

2023



Grenoble Capitale Verte de l'Europe, en route vers 2040 !





Grenoble Capitale Verte de l'Europe 2022 se projette vers Grenoble 2040

Dans les Alpes, le changement climatique s'opère deux fois plus vite qu'ailleurs... Grenoble doit donc être deux fois plus audacieuse et innovante ! Depuis 2014, la Ville mène une politique de transitions alliant justice sociale et bifurcation écologique. Grenoble accompagne le changement via des dispositifs et des aides pour protéger les habitantes et les habitants, et leur donner les moyens d'adapter leurs modes de vie pour engager les transitions dans tous les domaines : mobilités, démocratie, alimentation, école, espace public, énergie...

Après une année 2022 riche en événements et en rencontres, permise par une dynamique territoriale forte autour de Grenoble Capitale Verte de l'Europe, le territoire poursuit sa mobilisation pour améliorer la vie dès aujourd'hui tout en préparant résolument 2040 grâce à l'amplification et à la massification des politiques publiques de transition.

Sommaire

Page 2 / Introduction

Page 4 / Amplifier la transition énergétique

Page 5 / Assurer les sécurités du quotidien

Page 9 / Priorité à la jeunesse

Page 11 / Une Ville qui promeut l'émancipation de toutes et tous

Page 15 / Des quartiers agréables à vivre en toute saison

Page 20 / Une nouvelle façon de vivre la ville

Page 24 / Vivre la nature comme un bien commun



La réussite grenobloise reconnue

2023-2022-2021 première ville cyclable de France pour les déplacements domicile-travail
2022 Grenoble finaliste de l'Access City Awards
2022 le centre-ville 10^{ème} au palmarès des quartiers les plus dynamiques de France
Depuis 2008 Grenoble est distinguée chaque année Ville Internet et Territoire numérique d'excellence
2021 Ville amie des enfants et Ville amie des aîné-es
2020 lauréate du 3^e grand prix de l'AVPU : label éco propre et éducatrice canine
2021, 2020, 2019, 2018, 2017 Trophées de la participation et de la concertation
2019 Label Cit'ergie Gold
2018 Label Ville Active et Sportive
2018 « Palme d'or des cantines bio », Prix Cantine rebelle
2018 1^{ère} place des villes où il fait bon travailler et se loger
2018 3^e au palmarès 2018 des villes de France les plus attractives pour le business
Depuis 2017 Ville engagée contre le Sida
2017 label Ville d'art et d'histoire



Grenoble Capitale Verte Européenne 2022

Lancée en 2008 par la Commission Européenne, le titre de Capitale Verte Européenne est attribué chaque année aux villes qui remplissent des objectifs ambitieux en matière de transitions. La Capitale Verte de l'Europe est, pendant une année, un territoire ambassadeur de la transition au niveau national et européen. Grenoble a remporté le titre en 2022.

12 indicateurs ont été évalués par la Commission européenne : lutte contre le réchauffement climatique et adaptation au changement en cours, gestion des espaces verts, développement des modes de transports alternatifs à la voiture personnelle, lutte contre la pollution atmosphérique et sonore, gestion de l'eau et des déchets, respect de la biodiversité, mode de gouvernance, performance énergétique et innovation verte.

Cette année 2022 a permis la mobilisation générale du territoire autour du défi climatique : Grenoble Capitale Verte de l'Europe a proposé plus de **1000 événements et défis mobilisant plus de 600 acteurs et actrices du territoire**. Les actions de sensibilisation à l'école, périscolaire et à destination de la jeunesse se sont multipliées, notamment grâce au Coup de pouce vert.

Les trois premiers postes de dépenses des Français-es sont également les trois variables permettant d'engager réellement la transition écologique : mobilités, logement et alimentation.

A Grenoble, nous avons bien compris que la transition écologique ne peut se faire sans une politique sociale ambitieuse et juste.

« Après un été 2022 particulièrement intense, les conséquences du réchauffement climatiques se font sentir encore plus vite que ce que la plupart des scientifiques prévoyaient.

Pourtant l'espoir existe et Grenoble Capitale Verte de l'Europe 2022 est bien la preuve qu'il est possible de fédérer les acteurs du territoire, publics, privés et associatifs pour amplifier les politiques de justice sociale et climatique : rénovations énergétiques, végétalisation des rues et des assiettes, promotion du vélo, des transports en commun, des piéton-nes, lutte contre les discriminations, accès universel à la culture, fin du dogme de la publicité dans l'espace public, émancipation...

Dans un monde qui nous pousse sans cesse à consommer plus, nous pouvons encore construire des lendemains à la fois sobres et heureux en proposant à nos habitant-es un Grenoble gratuit, collectif et solidaire.»

Eric Piolle, Maire de Grenoble

AMPLIFIER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Grenoble est l'une des premières villes labellisées Cit'ergie Gold en 2019. La Ville s'est fixée un objectif ambitieux : diminuer la consommation énergétique des bâtiments publics de 45 % entre 2005 et 2030. En 2021, la consommation d'énergie avait déjà été réduite de 40% !

Ce chiffre est le résultat d'une ambitieuse politique de transition énergétique menée depuis de nombreuses années :

► Adoption d'un Plan Lumière en 2015 :

- Division par 2 de la consommation énergétique liée à l'éclairage public (réduction de 54%) ;
- 70% de réduction de la pollution lumineuse ;
- 11,44 millions d'euros d'investissement ;
- 3,86 millions d'euros d'économie ;
- 85 % de panes en moins et 75 % de sollicitations d'usager-es en moins ;
- 900 luminaires à détection de présence ;
- 100 % des luminaires avec abaissement de lumière en milieu de nuit.

► Rénovation des bâtiments municipaux :

- Dans le cadre du Plan École, la consommation a été divisée par 2 dans les groupes scolaires Ampère, Painlevé, Elisée Chatin, Vallier et Les Trembles.
- La consommation énergétique liée à l'éclairage a été divisée par 4 dans les gymnases grâce au renouvellement des lumières. La rénovation des gymnases Jouhaux et Malherbe en 2024 et 2025 permettra des économies d'énergie respectivement d'environ 35 % et 45 %.



► Production et consommation d'énergie renouvelable locale :

- Une énergie 100 % verte, ni nucléaire, ni fossile : grâce à un plan d'investissement de 25 millions d'euros, le fournisseur local d'électricité GEG a atteint fin 2022 un niveau de production équivalent en énergie verte à la consommation de l'ensemble des foyers grenoblois.
 - 74 % d'énergie renouvelable locale et garantie d'origine dans la consommation énergétique du patrimoine de la Ville.
- Poursuite du **raccordement au chauffage urbain** valorisant les énergies renouvelables locales : 75 % des consommations de chauffage sont assurées par le chauffage urbain.
 - 7 centrales photovoltaïques ont été installées sur les toits des bâtiments municipaux au profit de la SAS Energy Citoyennes, d'autres sur le toit de 3 écoles et du Centre Sportif Motte. Elles ont été mises à disposition de GEG ENR pour l'implantation d'une centrale solaire photovoltaïque de 100 kWc. Au total, **ces 11 installations produisent environ 500 MWh par an, soit l'équivalent de la consommation d'électricité annuelle d'une dizaine de groupes scolaires.** D'autres installations sont d'ores et déjà programmées dans les années à venir.

Si les choix et les actions engagées depuis 2014 ont permis d'anticiper et d'atténuer la crise énergétique de l'hiver dernier, la Ville a mis en place 25 nouvelles mesures pour réduire encore plus les consommations énergétiques. Ainsi, 11,5% d'économies supplémentaires ont été effectuées sur le chauffage, l'éclairage et la flotte de véhicules.



ASSURER LES SÉCURITÉS DU QUOTIDIEN

► Grenoble Gratuit, Collectif et Solidaire :

/Culture/

- Les bibliothèques sont 100 % gratuites pour toutes et tous depuis 2019
- Le festival du Cabaret Frappé est 100 % gratuit depuis 2016 ;
- Dès l'été 2023, les expositions permanentes du Musée de Grenoble, du musée Stendhal et du Muséum d'histoire naturelle seront gratuites pour toutes et tous.
- En 2023, le Conservatoire renforce sa tarification solidaire, avec une gratuité pour les moins aisés-es.

/Stationnement/

- Les parking relais sont gratuits pour les abonné-es et les détenteurs d'un titre de transport TAG.
- Après une première tentative en 2017, une tarification sociale et environnementale sera mise en place au cours des prochaines années.

/Transports en commun/

- Un tarif divisé par deux pour les moins de 25 ans.
- Des gratuités ciblées en 2023.
- Pour les sorties scolaires, les transports en commun sont gratuits, et pendant trois mois pour les nouvelles et nouveaux arrivants.

/Vélo/

- Métrovélo, le service de location de vélos local, bénéficie de tarification solidaire et du 50% employeur. Des gratuités ciblées sont également à l'étude en 2023.
- Une école grenobloise du vélo gratuite pour toutes et tous ouvrira ses portes dès la rentrée 2023.

/Ecoles/

- Les tarifs progressifs du périscolaire étaient déjà les moins chers du département. La tarification sociale est encore renforcée en 2023.
- Cantine scolaire : une tarification solidaire renforcée en 2023, avec des repas à 0,75 euro pour les moins aisés-es.

/Eau et énergie/

- Une tarification sociale de l'eau sur toute la Métropole
- Un réel accès au tarif social de l'énergie par GEG : mi-2016, 7 000 ménages bénéficiaient de la tarification sociale de l'électricité (soit 8 fois plus qu'en 2013) et 1 500 du TSS (gaz). Un pôle « énergie solidaire » coordonne les actions pour les personnes en difficulté de paiement.

/Loisir/

- Une tarification solidaire pour les piscines municipales ou encore le téléphérique de la Bastille.

Grenoble lance une Sécurité Sociale alimentaire

Devant la multiplicité des crises qui fragilisent les dépenses des Français-es, Grenoble lance l'expérimentation d'une Sécurité Sociale Alimentaire afin de garantir à toutes et tous le droit à une alimentation saine, locale, équilibrée et juste pour celles et ceux qui la produisent.

La Ville abondera une caisse de cotisation, co-gérée avec des actrices et acteurs tiers et les citoyen-nes volontaires. Chaque personne peut cotiser en fonction de ses revenus. Cette expérimentation s'appuie sur une démarche démocratique. Les citoyen-nes qui prendront part à ce dispositif seront au cœur du processus de choix des produits conventionnés avec les marchés, épiceries et magasins.



© Sylvain FRAPPAT

► Grenoble, terre d'accueil

Depuis la fin du XIX^{ème} siècle, Grenoble, tout comme de nombreuses villes françaises, a accueilli une main d'œuvre étrangère liée à l'immigration transfrontalière, venant principalement d'Italie. **La tradition de solidarité et d'accueil est ainsi ancrée dans la ville depuis longtemps. Grenoble est membre du réseau ANVITA (Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants) depuis 2019.**

Hébergement long ou temporaire, aide juridique et administrative, traduction, cours de français, dons... La Ville coordonne depuis 2015 les propositions d'accueil et d'aide des habitant-es volontaires et des associations, via sa **plateforme Volontaire Solidaire**. Lors de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, Grenoble a mis à disposition des lieux d'accueil supplémentaires afin d'accueillir l'afflux de réfugié-es, une permanence consulaire pour faciliter les démarches administratives ou encore organisé des actions culturelles et conférences.

Le CCAS de Grenoble, au-delà de toute obligation légale, est pleinement mobilisé tout au long de l'année pour l'hébergement des plus précaires : il met du foncier municipal à disposition d'associations. Il gère 240 places d'hébergement alternatif, 134 places en centre d'hébergement d'urgence et de réinsertion sociale et 29 lits d'accueil médicalisés et « Halte soin santé ».

En 2014, le dispositif d'hébergement du Rondeau a été construit. Des chalets et points d'eau sont aménagés sur son terrain de 4500m² qui héberge près de 130 personnes.

► La vidéosurveillance, oui, mais seulement où elle est utile !

La vidéosurveillance est déployée à Grenoble là où son efficacité est démontrée, notamment aux entrées des bâtiments publics et dans les transports en commun.

Grenoble a lancé la vidéoverbalisation en 2022 afin de verbaliser les contrevenant-es au code de la route, sécuriser les rues et permettre à chacun-e, comme les taxis, d'exercer dans les meilleures conditions. En un an, plus de 1200 PV ont été dressés.



© Ville de Grenoble



© Alain FISCHER

► Grenoble engagée pour l'égalité femmes - hommes

- 100 % des nouvelles dénominations dans l'espace public municipal sont féminines, et certains lieux ont été renommés, comme le Jardin des Plantes Joséphine Baker, la Halle de Tennis Alice Milliat ou encore le Jardin Gisèle Halimi.
- La Ville apporte son soutien aux associations et lieux accueillant des femmes en difficultés ou victimes de violences comme Uni(e-s)verselles ou l'Eclaircie. La Maison des Femmes Grenoble Alpes a ouvert fin 2022.
- Depuis 2022, des créneaux réservés aux femmes et à leurs enfants sont ouverts dans les douches municipales de Grenoble, avec la mobilisation de coiffeuses bénévoles.
- 1,7 million de Français-es n'auraient pas les moyens de se procurer des protections périodiques régulièrement. Depuis 2019, la Ville organise chaque année une collecte de serviettes et protections périodiques (17 000 dons la première année) à destination des associations de solidarité du territoire. Cette collecte est aussi l'occasion de briser le tabou des règles et de se mobiliser pour la gratuité.
- Grenoble utilise l'écriture inclusive dans toutes ses communications depuis 2019.
- Dans le cadre de Grenoble la Nuit, un appel à projet à été lancé pour créer un réseau de lieux refuges parmi les établissements de la nuit grenoblois, afin de lutter contre le harcèlement sur l'espace public et les lieux festifs, et améliorer la sécurité des femmes et minorisé-es de genre la nuit.



Cour de l'école Clémenceau avant/après

/Académie de la Confiance/

Depuis 2021, en plus du socle de formation obligatoire, les policières et policiers municipaux de Grenoble suivent, à leur demande, un cursus supplémentaire sur différents enjeux de société. Une formation spécifique a été spécialement créée pour leur permettre de mieux appréhender les violences faites aux femmes (savoir évaluer une situation dans l'urgence ; prendre en charge la victime et la conseiller ; maîtriser les fondamentaux relatifs à la bientraitance des victimes ainsi que le réseau de prise en charge).



► **Un plan en 17 actions pour lutter contre le non-recours, notamment :**

- La plateforme <https://www.solidarites-grenoble.fr/> réalisée en collaboration avec +280 actrices et acteurs de la solidarité grenobloise.
- Une équipe juridique mobile, soutenue par la Défenseure des

droits, pour faire appliquer la loi DALO-DAHO (droit au logement et droit à l'hébergement opposable).

- Des médiateurs et médiatrices pairs en santé : des habitant-es des quartiers politique de la Ville vont à la rencontre des publics pour favoriser leur accès à la santé.
- La caravane des droits : une équipe de professionnel-les va à la rencontre des publics les plus éloignés des institutions pour les informer sur leurs droits.
- Un forum des droits à destination des jeunes a eu lieu en 2022 pour permettre aux jeunes de connaître leurs droits et de faire les démarches pour les obtenir.

► **Améliorer les fins de mois via des aides proposées par la Ville :**

- Le microcrédit personnel pour celles et ceux qui ne trouvent pas de réponse avec le crédit bancaire classique.
- La micro-épargne accompagnée abondée par la collectivité, en partenariat avec le Crédit municipal de Lyon.
- La plateforme de lutte contre la précarité énergétique (informations, diagnostic, conseils, aides financières).

Grenoble s'engage pour améliorer les conditions de travail des livreurs et livreuses

Précarité, cadences infernales, conditions de travail pénibles et dangereuses...

- **Eric Piolle, Maire de Grenoble, a envoyé des courriers aux directeurs de Uber Eats et Deliveroo, afin d'alerter sur les conditions de travail pour qu'ils veillent à la sécurité de leurs employé-es.**
- **La Ville met à disposition un local tous les mardis après-midi afin que le collectif local des livreur-ses puisse se réunir.**
- **La Ville a créé des flyers et une page dédiée récapitulant les lieux de repos, les lieux avec accès à des prises électriques pour recharger les batteries des téléphones et des vélos ou encore les toilettes <https://www.grenoble.fr/2727-livreurs-a-velo.htm>**
- **La Police Municipale organise des sessions de formation à la sécurité routière.**

PRIORITÉ À LA JEUNESSE !



► Un vaste plan pour les écoliers et écolières grenobloises !

En 2014, les écoles grenobloises étaient souvent dans des états vieillissants et ne correspondaient plus aux besoins. Un vaste Plan Ecole a été lancé pour rénover, transformer et construire des écoles.

Objectif ? Des établissements vertueux, avec un bon confort d'été et d'hiver, et une mise en accessibilité de tous les établissements afin que les enfants puissent apprendre dans les meilleures conditions !

3 nouvelles écoles ont été construites pour répondre aux augmentations d'effectifs, 4 écoles ont été entièrement rénovées énergétiquement, des rénovations ont été effectuées dans de nombreuses autres, des panneaux solaires ont été installés sur 3 écoles et des petits travaux ont lieu chaque été dans les autres écoles.

► Des cours de récréation pour toutes et tous :

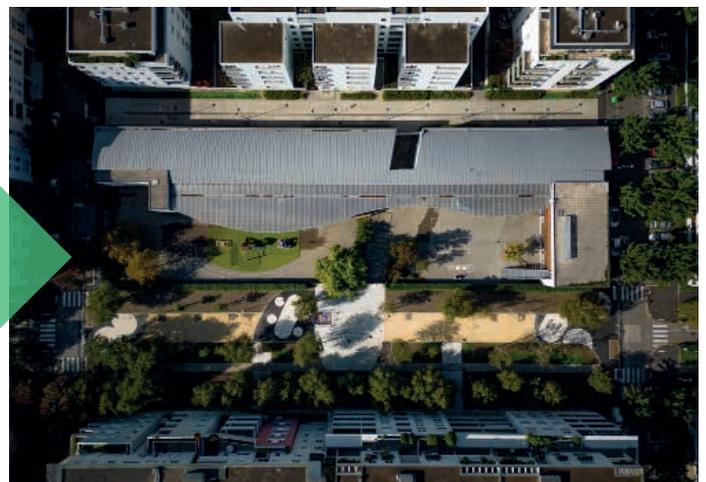
- **Vertes** : plantation d'arbres, remplacement du bitume par des sols clairs laissant s'infiltrer les eaux, copeaux de bois, herbe et zones sablées...
- **Dégenrées** : des espaces réinventés pour permettre tous les usages de tous les enfants.
- **Concertées** : les enfants et les personnels des écoles ont travaillé ensemble pour créer la cour de récréation de demain : école dehors, jardinage, jeux d'eaux...
- 5 cours rénovées d'ici fin 2023 (voir photos en page 7).

► Une place(s) aux enfants devant chaque école

Piétonnisées, végétalisées, ouvertes à de nouveaux usages, mieux protégées de la pollution de l'air... Prolongement des cours de récréation, devant chaque école, les rues libérées de la circulation automobile sont pensées avec les enfants, les parents et le personnel éducatif. Objectif ? Se réapproprier les abords des écoles, et que 100% des écoles aient leur Place(s) aux Enfants ! Au total, 13 Place(s) aux enfants seront réalisées entre 2021 et 2024.



L'allée des Romantiques avant la création de la Place(s) aux Enfants © Ville de Grenoble 2020



La Place(s) aux enfants sur l'allée des Romantiques © Ville de Grenoble 2022



Le menu végétarien devient le menu standard !

Depuis la rentrée scolaire 2022-2023, le menu végétarien est le menu standard dans les cantines scolaires. Objectif ? Changer de paradigme et cesser de considérer les repas contenant de la viande comme la norme.

Santé, condition animale, protection de l'environnement... Pour les enfants qui ne choisissent pas cette option, un à deux repas par semaine restent végétariens pour toutes et tous !

► Des cantines exemplaires !

- 95% de bio et local dans les crèches municipales
- 60% de bio et local dans les cantines scolaires

► De meilleures conditions dans les écoles

- Un-e ATSEM par classe ;
- Création de 4 postes de directions d'accueils de loisirs périscolaires et de direction adjointes ;
- Participation au dispositif « Territoire Numérique Educatif » de l'Education Nationale ;
- Le programme Cité Educative de l'Etat et de l'Education Nationale s'élargit au secteur 5. Il vise à initier et encourager l'alliance éducative des acteurs et actrices du territoire mobilisé-es pour accompagner au mieux les parcours éducatifs de 0 à 25 ans.
- Recrutement de 38 animatrices et animateurs référents en 2023.

► Une ville qui soutient ses adolescent-es et l'éducation populaire !

La Ville valorise les associations d'accueil de loisirs qui privilégient la justice sociale, avec des tarifs adaptés aux plus modestes, l'accueil des enfants en situation de handicap, l'accueil des adolescent-es et le «droit aux vacances», c'est-à-dire aux séjours longs.

Grenoble organise aussi des Chantiers jeunes d'une ou deux semaines, afin que les 16-25 ans découvrent l'engagement et la solidarité dans différentes associations (Emmaüs, Les Restos du Cœur, en EHPAD...), et propose une centaine d'emplois d'été chaque année. Le Programme « Destination Vacances » est une aide au départ en vacances en autonomie, par la prise en charge de nuitées en auberges de jeunesse.

Emergences

Depuis 2018, le programme Émergences, porté par la Ville de Grenoble, rassemble des jeunes de tous les horizons, les forme dans une discipline artistique sous l'encadrement de professionnel-les et leur offre l'opportunité de s'exprimer sur les planches face à un public. Lors de chaque édition, les jeunes réfléchissent aux enjeux de société d'aujourd'hui et de demain : lutte contre les discriminations et injustices sociales, plaidoyer en faveur des transitions, etc.



UNE VILLE QUI PERMET L'ÉMANCIPATION DE TOUS ET TOUTES



► Bienvenue en bibliothèque !

Gratuites, ouvertes plus longtemps, l'opération Bienvenue en bibliothèque est lancée! Les trois bibliothèques de quartier Saint-Bruno, Eaux Claires Mistral et Arlequin seront restructurées, afin de s'ouvrir plus largement à toutes et tous. Ces espaces seront réaménagés pour être au cœur des usages des habitant-es de ces quartiers. En faisant le choix d'implanter une bibliothèque municipale au Plateau en plein cœur du quartier Mistral et en travaillant à l'ouverture d'un nouveau lieu dédié à la jeunesse, la Ville donne la priorité aux quartiers populaires.

Une Grande Bibliothèque ouvrira ses portes en 2027, en extension de la Bibliothèque d'étude et du patrimoine au croisement de toutes les mobilités, à l'entrée du centre-ville. Une grande concertation aura lieu courant 2023 pour définir les attentes des usagères et usagers, et promouvoir de nouvelles pratiques. Jeux de société, jeux vidéos, expositions, sports, arts... La bibliothèque de demain reste à inventer !



► De grands rendez-vous populaires pour rythmer l'année

- **Cabaret Frappé** : un festival estival de musique gratuit au cœur de la ville où chaque soir, quelques 10 000 personnes se rassemblent pour profiter des concerts et animations en plein air. Le festival mêle concerts d'artistes reconnu-es et de la scène locale émergente en voie de professionnalisation. Depuis plusieurs années, le festival est engagé dans une démarche écoresponsable : espaces de compostage, 0 bouteille en plastique, éclairage scénique basse consommation, production bio et/ou locaux à 90%, etc.
- **Divercities** : Grenoble, liée à 20 villes dans le monde par des accords de jumelage ou de coopération décentralisée, invite tous les deux ans dix villes à participer à « Divercities », rencontres internationales de musicien-nes afin de créer un concert unique mêlant des cultures des quatre coins du monde.
- **La Fête des Tuiles** : Le temps d'une journée, les Grenoblois et les Grenobloises sont invité-es à se rassembler sur le cours Jean Jaurès entièrement piétonnisé, autour d'animations et de déambulations pour cultiver l'esprit festif et pionnier de la ville, en hommage à la journée des Tuiles du 7 juin 1788. Cette année, elle a lieu le 10 juin.
- **Été oh ! Parcs** : Chaque été, la Ville de Grenoble investit les parcs pour proposer aux habitant-es des temps de rafraîchissement et de loisirs gratuits pour tous et toutes. Au programme, chaque jour : jeux d'eau, VTT, escalade, cirque, yoga ou danse...
- **Éclats de culture** : Lancés lors de la crise sanitaire, ils favorisent la rencontre en ville des artistes et des Grenoblois-es, en abolissant les frontières symboliques avec les lieux de culture, en installant l'art au coin de la rue, en rencontrant un-e artiste au milieu d'une place, ou encore par la découverte d'une œuvre au cœur d'un jardin public.
- **Rencontres Ciné Montagne** : Rendez-vous incontournable du film de montagne, ce festival est reconnu comme le plus important du genre en Europe. Chaque année, plus de 20 000 spectateurs et spectatrices sont au rendez-vous (*il s'agit du seul évènement non-gratuit*).
- **Thés dansants et Noël à domicile** : des compagnies artistiques viennent célébrer les fêtes de fin d'année avec les personnes de 55 ans et plus ou en situation de fragilité.

Des évènements

GRATUITS
PARITAIRES
ECORESponsables
POUR TOUS ET TOUTES



La Biennale des villes en transition de retour en 2023

Tous les deux ans, Grenoble présente différentes facettes de son territoire, et met à l'honneur des actrices et acteurs qui innovent partout dans le monde et produisent du commun, en agissant en faveur des transitions locales et territoriales. Le thème cette année : **la jeunesse habite le monde**. Pendant trois jours, de nombreuses conférences et ateliers permettent à toutes et tous de rencontrer les scientifiques et les personnalités qui impulsent les transitions. Cette année, elle a lieu du 8 au 11 juin.



► Un patrimoine à réinventer

Lancée en 2019, la démarche Gren' de Projet visait à réinventer l'usage de lieux patrimoniaux peu mis en valeur, en faisant appel à des porteurs et porteuses de projet atypiques pour favoriser la créativité et l'intelligence collective.

4 projets ont été retenus, sur 4 lieux différents. Le Couvent des Minimes devient notamment un lieu d'art, de culture et d'éducation populaire ouvert sur la ville, avec des espaces de coworking, un café ou encore un hostel (auberge de jeunesse nouvelle génération). L'Orangerie devient quant à elle une halle gourmande.



LA TOUR PERRET BIENTÔT REOUVERTE AU PUBLIC !

Figure emblématique de Grenoble et de l'histoire du béton armé, la Tour Perret s'élève au cœur du parc Paul Mistral. Construite en 1924 pour l'exposition de la Houille Blanche en 1925, elle était alors la première tour en béton armé au monde avec près de 90 mètres de hauteur et 550 marches. Conçue comme un belvédère, signal de l'exposition, son architecte Auguste Perret la définissait comme "une tour pour regarder les montagnes". Aujourd'hui, la Ville entreprend sa restauration afin de rendre son sommet et sa vue accessibles à toutes et tous. En 2025, une fois réouverte au public, elle sera aussi le lieu d'événements et d'animations variés.



Recyclerie sportive

Suite à un appel à projet lancé par la Ville, une recyclerie sportive s'est installée dans le centre-ville. La recyclerie collecte et réemploie du matériel sportif revendu ensuite à bas prix.

Grenoble « Terre de Jeux » pour Paris 2024

A l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, la Ville organisera des jeux et des festivités démonstrateurs d'un sport populaire, écologiste et féministe.

► Pour un sport populaire, féministe et écologique !

Grenoble, ville olympique et labellisée « ville active et sportive », s'engage depuis plusieurs années pour proposer une pratique du sport s'inscrivant dans le défi climatique et les enjeux de justice sociale :

- En 2015, la Ville de Grenoble a créé l'École municipale féminine de football, une première en France, en partenariat avec le GF38, elle s'adresse aux filles entre 7 et 14 ans qui peuvent bénéficier de séances d'initiation et d'apprentissage tous les mercredis et lors de stages pendant les vacances scolaires.
- Depuis 2017, les subventions sont critérisées sur la place qu'occupent les filles et les femmes dans les clubs. Ces critères vont s'élargir prochainement aux enjeux de justice sociale et d'engagement pour le climat.
- Chaque été, la caravane des sports sillonne les quartiers pour proposer des animations sportives de proximité ouvertes à toutes et tous : escalade, cirque, judo, football, rugby, slackline, boxe, karaté, tchoukball ou encore escrime.
- La Ville a mis fin à l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des terrains en herbe et depuis l'été 2022, Grenoble réutilise l'eau de la piscine extérieure ouverte en période estivale Jean Bron pour l'arrosage des espaces verts et la propreté urbaine.
- En 2022, à l'occasion de Grenoble Capitale Verte de l'Europe, les associations sportives grenobloises se sont engagées au travers de l'Office Municipal des Sports et la Direction des Sports de Grenoble pour un sport inscrit dans la transition écologique.

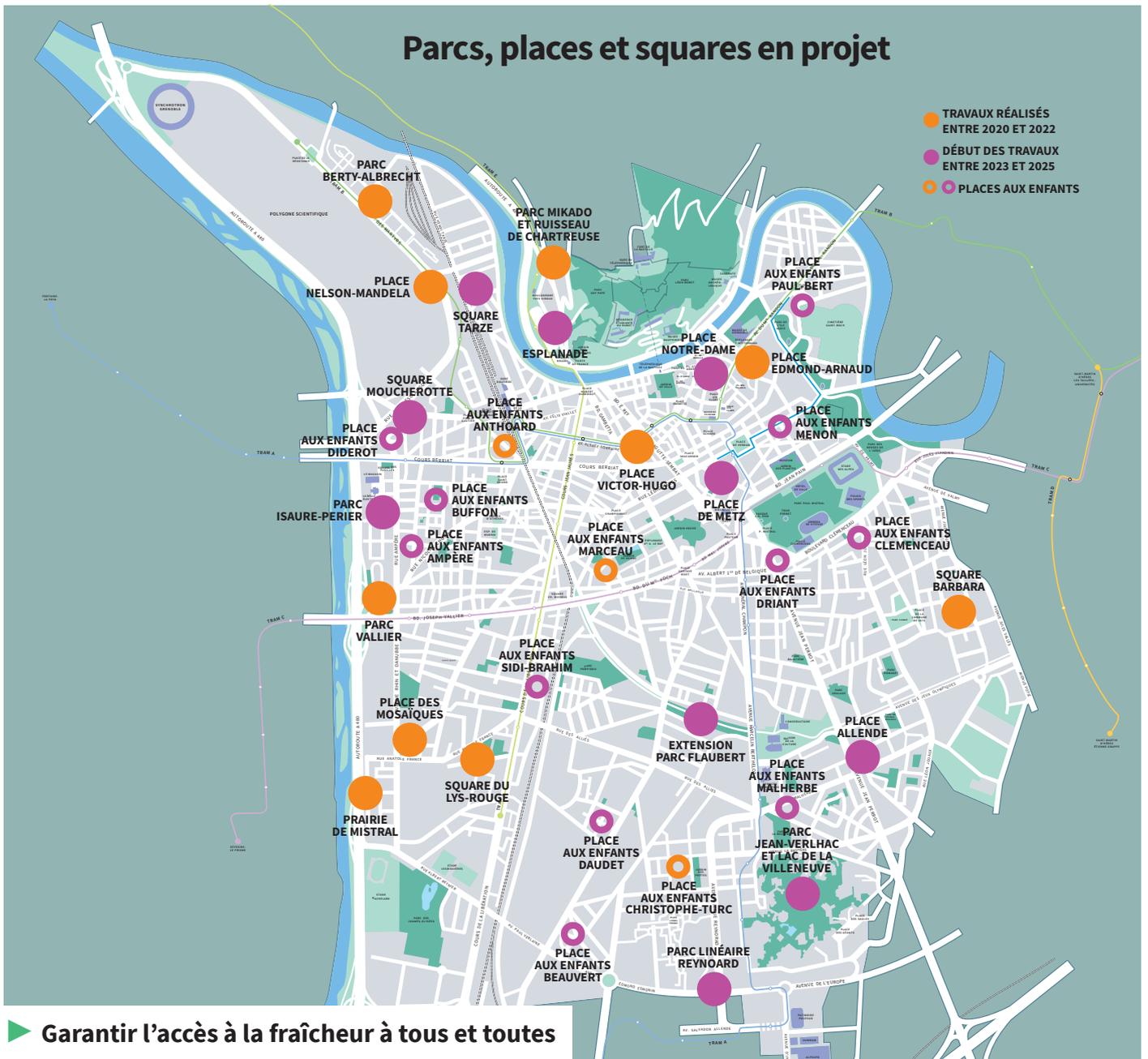
► Encourager la participation citoyenne

Budget participatif pour proposer des idées et améliorer la ville, chantiers ouverts au public pour participer à des petits travaux de réaménagement de son quartier, ou encore création d'un système d'interpellation citoyenne pouvant aller jusqu'à une votation d'initiative citoyenne... Depuis 2014, Grenoble innove sur les questions de démocratie participative, en développant et en partageant de nouvelles solutions.

Une Convention citoyenne pour le climat locale

100 citoyen-nes métropolitain-es ont été formé-es et accompagné-es dans l'élaboration de 219 propositions afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et tendre vers la neutralité carbone d'ici 2050. Grenoble s'est engagée à soutenir cette démarche, à suivre et appuyer par tous les moyens à sa disposition les préconisations effectuées par les citoyen-nes.

DES QUARTIERS AGRÉABLES À VIVRE EN TOUTE SAISON



▶ Garantir l'accès à la fraîcheur à tous et toutes

En 2050, les périodes de canicules seront 15 fois plus intenses qu'aujourd'hui. Depuis plusieurs années, Grenoble anticipe : l'accès à la fraîcheur, à la nature et à l'eau est primordial pour mieux s'adapter dès aujourd'hui et se préparer à l'avenir.

Retrouver l'étude réalisée en 2018 sur l'adaptation au changement climatique sur grenoble.fr.

Grenoble compte plus d'une cinquantaine de parcs de taille très variable, du petit square au grand parc urbain, d'une dizaine d'hectares ou plus. Plus de fontaines en fonctionnement (pour la plupart en circuit fermé avec une consommation d'eau raisonnée), plantations de centaines d'arbres et végétaux, désimperméabilisation des sols, création de points d'eau, de jeux d'eau, de brumisateurs, de mares, de jardins partagés, création, agrandissement et/ou rénovation de parcs existants... Entre 2021 et 2024, Grenoble multiplie les espaces de fraîcheur.

Plan Fraîcheur

La Ville de Grenoble et le CCAS agissent pour limiter les effets de la chaleur sur les habitants et les habitantes, en particulier sur les plus vulnérables en actionnant des actions préventives : veille sociale, végétalisation, désimperméabilisation des sols, etc.



► Les quartiers font peau neuve

Logement social

Avec 24,66% de logements sociaux, Grenoble rattrape le retard accumulé jusqu'en 2014 avec une politique ambitieuse de création de logements sociaux. Objectif ? 30% de logements sociaux dans chaque quartier.

La Villeneuve, 1^{er} écoquartier populaire

En février 2021, l'État a décerné le label « Ecoquartier » à Grenoble, Échirolles et à Grenoble-Alpes Métropole, dans le cadre du projet de rénovation des Villeneuves. Plus de 300 millions d'euros sont investis dans le cadre du projet d'aménagement GrandAlpe, pour la transformation des Villeneuves, favoriser l'attractivité, développer davantage la mixité sociale, et améliorer le cadre de vie des habitants.

Grâce au Nouveau programme de Renouvellement Urbain (NPNRU), **le parc Jean Verlhac sera réaménagé et l'accès à l'eau sécurisé**. En effet, Grenoble créera d'ici 2025 un plan d'eau naturel ouvert à la baignade dans le parc.

La réhabilitation thermique des bâtiments se poursuit. En 2021, 137 logements des montées 56, 58 et 60 ont été réhabilités par Actis. La réhabilitation de 1 500 logements sociaux dans le quartier de La Villeneuve-Village Olympique est prévue. A la clef : des bâtiments mieux isolés, plus agréables à vivre et des charges divisées par 2 pour les locataires.

Mistral, une profonde mutation

Le quartier Mistral est depuis 2001 engagé dans un projet de rénovation avec l'Anru et la Région. Objectif? Diversifier l'habitat, développer l'activité économique et la formation professionnelle, requalifier les espaces publics structurants, implanter de nouveaux équipements et commerces fédérateurs, développer les liaisons avec les autres quartiers et améliorer l'accès aux transports, pour offrir aux habitants un cadre de vie rénové et agréable.

Arrivée de nouveaux commerces (supérette, savonnerie), ouverture de la plateforme multiflux de la Poste, injection de 12 millions d'euros pour l'amélioration des espaces publics du quartier Mistral et chantiers de végétalisation... La transformation du quartier Mistral menée par la Ville et la Métropole se poursuit sur l'habitat et les espaces publics.

Plantation participative d'un bosquet boisé

Début janvier 2023, les enfants et les habitant-es du quartier Mistral ont participé à un chantier ouvert au public. Au total, 1150 petits arbres de 19 espèces différentes ont été plantés.

Le nouvel écoquartier Flaubert

Du bois, de la terre, de la paille, des toitures végétalisées, une qualité de l'air intérieur renouvelée... Flaubert mise sur les ressources naturelles locales pour la construction de nouveaux programmes immobiliers. Objectif ? Améliorer le cadre de vie, booster l'économie locale, engager le quartier vers une démarche bas carbone et améliorer la performance thermique des bâtiments pour viser un niveau de consommation équivalent à la Règlementation Thermique 2012 diminuée de 30%.

Les écolier-es rentreront en 2024 dans l'école Anne Sylvestre, exemplaire sur le plan des performances énergétiques. Le quartier accueille le Hautbois, un immeuble à ossature bois comptant 56 logements sociaux.

À l'échelle du quartier, l'ensemble des constructions sera relié au réseau de chaleur urbain.



Le Bar Radis

Soutenu par la Ville de Grenoble, le Bar Radis, avec une terrasse panoramique de 2000m² situé au-dessus

du parking silos a ouvert en octobre 2022 dans le quartier Flaubert. Les légumes y sont cultivés sur le toit et des ateliers de sensibilisation autour de l'alimentation sont proposés.



Ecole Anne Sylvestre

Le Haut-Bois

La Bifurk, et son toit peint en blanc pour lutter contre la chaleur

La Presqu'île, un quartier d'innovation

10 000 étudiant-es, 15 000 emplois dans la recherche et l'industrie, 200 start-up créées en dix ans, un impact économique de 4,1 milliards d'euros annuels... La Presqu'île est un véritable moteur d'innovation à l'échelle locale, nationale et internationale. Son positionnement est conforté par l'installation d'un centre de R&D d'envergure internationale pour le groupe Schneider Electric, l'ouverture d'un Centre d'Innovation Ouvert et par l'extension de Minatec, campus spécialisé dans les micros et nanotechnologies. 2400 logements, 2 300 m² de commerces, un parc, une salle de sport, une nouvelle école maternelle et élémentaire, une salle de quartier, de nouveaux espaces publics... La Presqu'île est un lieu de vie en plein essor!



ABC, 1^{er} concept en France de bâtiment autonome

Le bâtiment comprenant 62 logements dont 20 sociaux et livré en 2020 à la Presqu'île vise une autonomie annuelle en énergie de 70%, une réduction de 2/3 de la consommation d'eau issue du réseau de ville et une baisse de 40% des ordures ménagères.

L'électricité produite par la ferme solaire placée sur les toits est stockée dans des batteries pour être disponible le soir, lorsque les habitantes et les habitants sont présents dans leurs logements. L'eau de pluie est récoltée, potabilisée et utilisée plusieurs fois dans les logements.

L'innovation et la performance environnementale sont au cœur du projet Presqu'île avec pour mot d'ordre la réduction de la consommation énergétique de 30% par rapport à la réglementation thermique actuelle :

- Une centrale biomasse a été créée pour alimenter 20 000 logements en chauffage et en électricité
- Des toits-terrasses végétalisés
- Des îlots de fraîcheur
- Récupération et utilisation des eaux de pluie
- Isolation thermique et acoustique

Le nouveau parc Bertie Albrecht

Pelouse ouverte, aires de jeux, verger écologique, jardin des senteurs, mare, ruisseau, plantation de nombreux arbres... Le parc se veut résolument écologique et convivial.





Urbanisme transitoire

Grenoble a fait le choix de l'urbanisme transitoire. Objectif : valoriser la vacance en amont des grands projets urbains et y faire émerger de nouvelles activités et usages à l'échelle d'un quartier.

Quelques exemples :

- Ancien site de l'IUFM : dans l'attente de la déconstruction de certains bâtiments existants permettant la création du nouvel îlot « Berthelot-Zola », la Ville de Grenoble et la SAGES, aménageur de l'Eco-Quartier Flaubert, ont décidé d'ouvrir les portes de ce lieu au grand public en le mettant à disposition d'un projet d'occupation transitoire innovant pour une durée de 4 ans (mi 2023 à fin 2026). *pali pali*, accélérateur de projets culturels, sociaux et solidaires, a été désigné pour assurer la coordination et l'animation du tiers lieu qui regroupera espaces de production, activités culturelles et sociales et alimentation durable.
- Les Volets verts à l'Abbaye : le projet prévoit à terme 232 logements familiaux dont 35% de logements sociaux. Suite au relogement des habitant-es entre 2016 et 2020, et dans l'attente des importantes réhabilitations patrimoniales prévues entre 2022 et 2030, un dispositif d'urbanisme transitoire a été mis en place en lien étroit avec les acteurs et actrices du quartier et la Maison des Habitant-es. Il permet d'accompagner la transformation du quartier, de préfigurer les futurs espaces publics, d'accueillir plusieurs acteurs culturels et associatifs, des services de la Ville de Grenoble, du CCAS et de déployer plusieurs dispositifs d'hébergement, et de solidarités.

Une charte d'urbanisme favorable à la santé

Les projets d'aménagements de la Presqu'Île et Flaubert ont été pensés sous le prisme de la santé. Grenoble publiera d'ailleurs en juin 2023 une charte d'urbanisme favorable à la santé destinée aux acteurs et actrices immobilier-es et urbanistes. Cette démarche vise à faire la ville autrement pour favoriser le bien-être des habitant-es ; concevoir un cadre de vie qui facilite les liens sociaux, une bonne santé mentale et physique.

UNE NOUVELLE FAÇON DE VIVRE LA VILLE



► **La première grande ville à 30km/h**

En 2016, Grenoble était la première métropole et première grande ville française à franchir le pas: les 30km/h devenait la règle, 50km/h l'exception.

Objectif : rendre la ville plus agréable à vivre pour les riverain-es, plus conviviale pour les visiteuses et visiteurs, mieux adaptée aux usager-es les plus vulnérables (personnes âgées, enfants, etc.) et plus sûre pour les piéton-nes et les cyclistes. Résultat : sur les axes à 30km/h, on constate une baisse du nombre d'accidents d'environ 30% par an. Cela s'inscrit aussi dans la volonté d'améliorer la qualité de l'air, en lien avec d'autres outils (ZFE, vignettes Crit'air, Prime air bois, etc.).

► **Un centre-ville piétonnisé**

Piétonisation du quartier Sainte-Claire, Notre-Dame, Antiquaires, piétonisations temporaires estivales, création d'un axe Chronovélo, plantations d'arbres, nouveaux mobiliers urbains, création de placettes pour se détendre... Le centre-ville s'est agrandi et embelli !

Le projet « Cœurs de Ville Cœurs de Métropole », lancé par la Métropole et la Ville de Grenoble visait ainsi à rendre le centre-ville plus attractif, soutenir les commerçant-es, étendre le centre-ville en piétonnisant de nouvelles rues et développer la mobilités douces. Et ça marche ! Le centre-ville de Grenoble est dans le top 10 des quartiers les plus dynamiques, avec un taux de vacance commerciale historiquement bas. Cette extension du plateau piéton a vocation à se poursuivre, comme c'est le cas en 2023-2024 sur le secteur historique des Halles-Sainte-Claire.



► **Lutte contre les mégots dans l'espace public**

En 2022, en signant une convention avec l'éco-organisme Alcome, Grenoble s'est engagée auprès de 5 autres « villes pilotes » pour la réduction des mégots dans l'espace public. 4 sites d'expérimentation ont été retenus : le quai Perrière, la rue Bobillot, la rue Chenoise et le parvis de la Gare. La rue Bobillot deviendra ainsi la première rue « non fumeur-se » de la ville.

► **L'espace public libéré de la pub**

En 2015, Grenoble devenait la première ville à bannir la publicité de l'espace public. La fin du contrat avec JCDecaux avait permis de libérer 2000 m² de publicité dans la ville : 326 encarts avaient été retirés. Avec le Règlement Local de Publicité intercommunal, Grenoble a poursuivi et amplifié la démarche avec 117 nouveaux panneaux retirés :

- Retrait de tous les panneaux de 8 et 12 m²
- Fin de l'éclairage nocturne des publicités
- Fin de la publicité en toiture
- Fin de la publicité aux abords des écoles

En parallèle, le mobilier d'affichage VOX a été déployé dans la ville pour garantir l'accès à l'information culturelle, associative ou institutionnelle et des arbres ont remplacé les panneaux.

Au total, depuis 2015, ce sont 9 000 m² de publicité en moins, sans compter la fin de la publicité dans les boîtes aux lettres, Grenoble étant l'une des villes pilotes du dispositif OuiPub.

► **Développement des mobilités douces**

Depuis plusieurs années déjà, Grenoble est placée au premier rang de différents classements des villes cyclistes en France. **Capitale du vélo au classement de la FUB** (Fédération française des usagers de la bicyclette), Grenoble amplifie les efforts engagés.

Depuis 2017, la Ville mène un projet en partenariat avec la Métropole et le SMMAG de « **vélo-école** » pour adultes. Des ateliers de « remise en selle » sont proposés dans les Maisons des Habitant-es par l'ADTC – Se déplacer autrement. Les femmes, et plus particulièrement celles issues de l'immigration, sont les principales bénéficiaires de ces ateliers. Depuis la création du dispositif il y a 6 ans, le nombre de sessions chaque année a été multiplié par 6. Sur le modèle de ces ateliers, **la Ville va créer une école grenobloise du vélo afin d'amplifier cette dynamique.**

Avec plus de 450 km d'itinéraires, le réseau cyclable du territoire métropolitain est l'un des plus denses en France. En 2024-2025, de nouveaux axes sécurisés vont être créés pour desservir de nouveaux quartiers, notamment au sud de la ville, avec la création d'un axe sur Jean Perrot mais aussi rue Anatole France, avenues Rhin et Danube et Jeanne d'Arc.

Dans un contexte d'urgence climatique, de protection de la qualité de l'air, et d'inégalités dans l'accès aux mobilités, Grenoble a décidé d'allouer à partir de cette année 2 millions d'euros d'aide annuelle pour réduire le coût des mobilités actives et des transports en commun pour celles et ceux qui en ont le plus besoin. **Grenoble porte également les enjeux de gratuités des transports en commun auprès de la Métropole.**



Une « Bike police »

Depuis 2021, une unité spécialisée à vélo de la Police Municipale circule à vélo dans les parcs et jardins, sur les pistes Chrono-vélo et dans la zone piétonne du centre-ville. Tout en étant attentif-ves aux modes de déplacement doux, ils et elles interviennent auprès de tous les usager-es de la route.

► A la reconquête de l'air

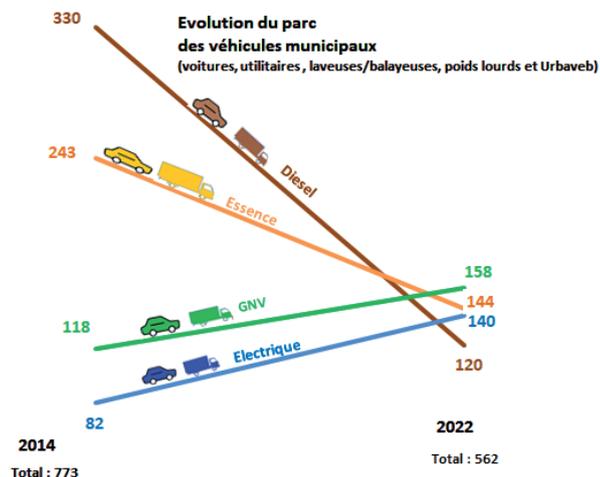
Aujourd'hui, on recense plus d'un décès prématuré par jour dans l'agglomération grenobloise lié à la mauvaise qualité de l'air, mais aussi une augmentation des maladies respiratoires et cardiovasculaire. Grenoble est mobilisée de longue date pour lutter contre la pollution de l'air !

Zone à Faibles Émissions (ZFE)

Depuis mai 2019, l'accès à la circulation de Grenoble (et 26 communes de l'agglomération) est interdit aux véhicules utilitaires et poids lourds les plus polluants. La ZFE grenobloise était alors la plus grande de France. Dès juillet 2023, la Zone à Faibles Émissions sera étendue aux véhicules particuliers. D'ici 2025, les véhicules de livraison diesel vont aussi être progressivement interdits à la circulation. Pour accompagner les professionnel-les, la Métropole propose des aides financières allant jusqu'à 12 000 euros. Deux centres de distribution urbaine ont aussi été créés. A terme, ce sont l'ensemble des véhicules professionnels et particuliers les plus polluants qui seront interdits. Grenoble travaille également sur une tarification plus élevée pour les SUV, plus lourds et polluants que les autres voitures.

Renouvellement de la flotte de véhicules municipaux

La Ville investit massivement dans le renouvellement de sa flotte de véhicules : moins de véhicules, en priorité électriques et roulant au gaz naturel. La part de véhicules diesel a été divisée par près de 3 depuis 2014, passant de 330 à 120 véhicules, et les véhicules à essence sont passés de 243 à 144 véhicules. Des formations à l'écoconduite ont été mises en place et la consommation de diesel a été divisée par deux. Dans le même temps, la flotte de vélos de la Ville s'est étoffée avec plus de 1200 vélos de service distribués aux agent-es de la Ville.



La Ville attaque l'État en justice pour son inaction dans la lutte contre la pollution de l'air

Suite à l'approbation du troisième Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA3) de l'agglomération grenobloise par la préfecture de l'Isère, la Ville de Grenoble a déposé un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble. Le PPA, en l'état, ne permet pas de protéger la santé des Grenoblois-es et de leurs enfants. Grenoble a ainsi demandé l'annulation et la réécriture d'un PPA plus ambitieux et respectueux des habitant-es des communes exposées aux polluants atmosphériques (particules fines et dioxyde d'azote).

«Prime Air Bois »

La Ville propose aux Grenoblois et aux Grenobloises une prime pour remplacer leurs vieux poêles à bois. Cette aide est cumulable avec les dispositifs de la Métropole et de l'État. Les ménages modestes et très modestes peuvent bénéficier d'un financement à 100 % de leur installation.

Covoiturage et autopartage : vers la voiture partagée

La Ville de Grenoble s'est efforcée de faire évoluer le dossier de réaménagement de l'A480. Le matin, on recense 1,04 personne par voiture en heure de pointe. Afin de valoriser les covoitureurs et covoitureuses, la première voie réservée au covoiturage de France a été créée en 2021. Grenoble est aussi une terre pionnière de l'autopartage. Aujourd'hui, environ 250 voitures sont gérées par la coopérative Citiz et disponibles sur le territoire communal.

Investissement dans les mobilités douces

Rallongement des lignes de tram, développement de l'autopartage (gratuité de stationnement), 475 kilomètres de pistes cyclables dont 25 km de Chronovélo, plus de 9 000 Métrovélos en location, 12 000 places de stationnement vélos, 13 parcs à vélos sécurisés, dont le plus grand silo à vélos de France à la gare (2 000 places)...

Qualité de l'air intérieur

Installation dans tous les bâtiments et restaurants scolaires de détecteurs mesurant l'hygrométrie et les concentrations de CO2 et de COV, promotion des produits peu émissifs dans les achats de la Ville grâce aux clauses environnementales des marchés publics de la mairie... La Ville agit aussi sur la qualité de l'air intérieure.



Pylône de la Bastille : un phare pour la qualité de l'air

Atmo, la Ville de Grenoble, la Régie du téléphérique et Grenoble Alpes Métropole proposent un affichage pérenne de la qualité de l'air dans l'espace public. De 19h à 23h et jusqu'à minuit les vendredis et samedis, le pylône intermédiaire du téléphérique se pare des 6 couleurs de l'indice Atmo (bleu à magenta) pour indiquer aux habitant-es la qualité de l'air prévue le lendemain sur la ville. Objectif : faciliter l'accès à l'information et favoriser le changement des comportements en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air.





VIVRE LA NATURE COMME UN BIEN COMMUN

► **Végétaliser la ville**

Grenoble mène une politique ambitieuse autour de l'arbre en ville : adaptation et diversification de la palette végétale, intensification des plantations, meilleure préservation des arbres, sensibilisation et implication des habitants et habitantes.

Afin de mieux s'adapter au changement climatique et favoriser la longévité des arbres, Grenoble expérimente de nouvelles essences et techniques : **+ de 500 essences d'arbres différentes sont utilisées** (contre 297 en 2006).

En 2021, Grenoble a lancé la plateforme « [Végétalise ta ville](#) » pour permettre aux Grenoblois-es de contribuer davantage à la végétalisation de la ville :

- En participant à un espace de jardinage existant ou en créant un nouvel espace végétal ou de jardinage sur l'espace public.

+6800 arbres plantés depuis 2014

Objectif + 15 000 arbres en 2030

+2500 arbres plantés sur l'hiver 2022-2023

548 arbres donnés par la Ville aux Grenoblois-es en 2022

Depuis 2021, la Semaine de l'Arbre en novembre sensibilise et informe sur la place de l'arbre en ville

En plantant gratuitement des arbres dans son jardin ou sa copropriété. Chaque année, la Ville donne des arbres aux habitant-es afin de végétaliser ses 200 hectares d'espaces verts privés, là où elle n'a pas accès. C'est un succès : en 2 ans, la Ville a donné 768 arbres, dont les essences sont connues pour leur résistance au changement climatique. En parallèle, la Ville donne des visites-conseils à chacun-e en végétalisation (toitures, façades, terrains) et en déminéralisation.



12 jardins familiaux

17 jardins partagés

230 espaces
jardinés

2 fermes urbaines,
bientôt 3

► Une alimentation saine pour tous et toutes

Lundi végétarien, repas végétarien quotidien pour celles et ceux qui le souhaitent, expérimentation d'une sécurité sociale alimentaire... Grenoble s'engage pour permettre à tous les Grenoblois et les Grenobloises d'accéder à une alimentation saine, sûre et durable :

- 95 % de bio ou local dans les crèches
- +65 % de bio et ou local dans les cantines scolaires
- Le bouclier social et climatique renforce la tarification sociale pour la cantine.
- En novembre 2018, une première ferme urbaine 100% bio de 1,4 hectare, les Jardins Détaillés, s'est installée au centre horticole de Grenoble. Depuis 2021, Mille pousse, une deuxième ferme urbaine solidaire et 100% bio de 2 700 m² basée sur la production de micro-pousses est accueillie par la Ville. Elle allie production alimentaire de proximité et accès à l'emploi pour des personnes en difficultés. Grenoble a mis à disposition un terrain pour une troisième ferme urbaine 100 % bio qui devrait voir le jour d'ici 2024-2025.

► CONDITION ET BIEN-ÊTRE ANIMAL

A l'automne 2022, Grenoble a reçu l'écharpe « Une ville pour les animaux » de L214, la ville étant largement arrivée en tête des objectifs fixés par l'association. **Grenoble est mobilisée pour améliorer les conditions de vie des animaux :**

- Une Conseillère municipale déléguée à la Condition animale a été nommée en 2020.
- Grenoble propose les services d'une éducatrice canine et féline municipale, un poste unique en France.
- Depuis 2021, les agent-es qui le souhaitent peuvent venir au bureau avec leur chien.
- Les résident-es d'EHPAD et de Résidence autonomie peuvent garder leurs animaux de compagnie.
- Afin d'éviter des populations trop importantes

de chats libres, la Ville encourage leur stérilisation, en lien avec l'association Causa Animalia.

- Le premier chatipi de Grenoble a été construit fin 2022. Ces refuges pour les chats libres permettent aux associations de les compter, de les nourrir et de les stériliser.
- Les pires pratiques d'élevage et d'abattage ont été exclues de la commande publique.
- Un accord-cadre incluant la condition animale dans toutes les politiques publiques a été conclu.
- Des pigeonniers contraceptifs ont été installés dans 4 secteurs de la Grenoble, permettant de bannir définitivement le gazage des pigeons, qui existe encore dans la majorité des villes françaises.

Accueil des animaux dans les structures d'accueil des personnes seules en errance, 6 nouvelles zones de liberté pour les chiens, poursuite de la sensibilisation et de l'éducation... Grenoble poursuit les efforts afin que la ville s'adapte au mieux aux autres êtres vivants.





SERVICE PRESSE DE LA VILLE
DE GRENOBLE

presse@grenoble.fr

04 76 76 11 42 / 06 07 24 82 79

04 76 76 39 21 / 07 86 64 46 64

